

Règlement de la 4^{ème} Edition du Défi Sport Famille 2024 Roanne - Esplanade des Bords de Loire

Par l'acceptation de ce règlement, le participant à ce Défi :

- reconnaît avoir pris connaissance du règlement général de l'événement et en accepte l'intégralité des articles suivants.
- réalise l'engagement qu'il prend en participant à ces épreuves.
- reconnaît être apte à fournir des efforts physiques.
- s'engage à participer à cette aventure dans un esprit sportif d'entraide et de respect, tout en faisant son maximum pour coopérer avec l'organisation de l'événement.

ARTICLE 1 : Organismes.

Week&sport, Agence Roannaise d'événementiels sportifs, vous présente la 4^{ème} Édition de ce **Défi Sport Famille**, co-organisé avec la Direction de la Vie Associative et Sportive de la Ville de Roanne. Il se déroulera le **dimanche 5 mai 2024**, à Roanne, au départ de l'Esplanade des Bords de Loire. Cet événement convivial vise à rassembler un large public familial autour d'une pratique sportive innovante et ludique.

ARTICLE 2 : Age requis.

Basé sur la convivialité et le plaisir de l'effort sportif partagé, il est accessible à tous et ouvert à toutes personnes physiques, mineures de plus de 6 ans et majeures, licenciées ou non.

Chaque participant(e) adulte formant le duo/trio doit être majeur(e) le jour de l'événement et ainsi être né(e) avant le 5 mai 2006.

Chaque participant enfant doit avoir entre 6 et 15 ans pour pouvoir participer dans l'une des **3 catégories d'âge proposées** : **Défi 6-8 ans** (né entre 2016 et 2018) / **9-11 ans** (né entre 2013 et 2015) / **12-15 ans** (né entre 2009 et 2012)

Pour les enfants, **une autorisation parentale** sera demandée.

ARTICLE 3 : Inscription par équipe de 2 (1 adulte/1 enfant) ou 3 (1 adulte/2 enfants de la même catégorie d'âge ou 2 adultes/1 enfant)

L'équipe doit être formée de 2 ou 3 personnes mixtes ou non (*au moins 1 adulte et 1 enfant dans chaque équipe*). Le nombre d'équipes minimum est de 40 équipes et limité au maximum à 90, pour les 3 catégories d'âge confondues. Le nombre maximum d'équipes est susceptible d'être modifié à tout moment par les organisateurs.

Les inscriptions seront prises uniquement en ligne sur le www.roanne.icitoyen.fr, rubrique « CULTURE – LOISIRS – SPORTS » et choisir **DEFI SPORT FAMILLE à compter du mercredi 1er avril et jusqu'au mercredi 1er mai minuit**. (aucune inscription sur place).

En concertation avec la Ville de Roanne, l'Agence Week&sport se donne le droit d'annuler cette manifestation en cas de nombre insuffisant de participants **au plus tard le 26 avril 2024**. Dans ce cas, toute inscription sera remboursée.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, d'annuler ou de reporter l'événement en cas de force majeure, de survenance d'un événement susceptible de nuire à la sécurité des participants ou d'intempéries.

En dehors de ces situations, aucune inscription validée via le formulaire en ligne ne pourra être annulée et ne pourra prétendre à remboursement.

ARTICLE 4 : Tarifs.

Le coût de l'inscription par équipe est fixé selon le quotient familial entre **0 et 10 € TTC**.

Ce coût comprend un foulard de couleur pour chaque participant, la participation au défi et un goûter en fin de journée.

ARTICLE 5 : Retraits des dossards/ feuille de route.

Les dossards par équipe sont à retirer sur place, **le dimanche 5 mai dès 9h et jusqu'à 9h45**.

Il sera remis également une feuille de route qui servira tout au long de la journée et qui devra être présentée par chaque équipe après chaque épreuve aux référents pour poinçonner.

Afin de retirer les dossards, vous devrez obligatoirement présenter :

- Les pièces d'identité (ou des copies) de chaque membre de votre équipe
- La fiche d'inscription générée lors de la démarche en ligne
- Le certificat médical (en cas d'une réponse affirmative au questionnaire de santé)
- Pour le participant mineur, **l'attestation scolaire du savoir nager** (à demander au directeur de l'école de l'enfant si celui-ci a suivi récemment un cycle de natation) ou **le test d'aisance aquatique** (possibilité de passage au NAUTICUM de Roanne. Entrée gratuite. Prévoir sa pièce d'identité, son bonnet et son maillot de bain.

Permanence le jeudi 2 mai entre 17h30 et 19h30 ou le vendredi 3 mai entre 16h30 et 19h30 uniquement sur rendez-vous. Contacter la Direction de la Vie Associative et Sportive pour la prise de rendez-vous jusqu'au 2 mai dernier délai à cgarrivier@ville-roanne.fr ou au 06 99 13 15 95)

Les échanges et reventes de dossard sont interdits.

ARTICLE 6 : Sans chronométrage / sans classement / disposition médicale.

Notre manifestation n'étant pas une compétition, aucun parcours n'est chronométré et ne donnera lieu à un classement.

Lors de votre inscription, un questionnaire de santé vous sera proposé pour attester de vos aptitudes physiques. En revanche, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'insuffisance physique.

ARTICLE 7 : Ethique.

Les organisateurs se donnent le droit de refuser tout participant n'entrant pas dans les critères moraux à savoir :

- L'état d'esprit du « Défi Sport Famille » est de se dépasser afin de venir à bout des épreuves, dans le respect et la convivialité.
- Amitié et fraternité sont de rigueur sur l'ensemble des épreuves du Défi.
- Les participants doivent obligatoirement porter assistance à tout autre participant si nécessaire. Tout participant qui abandonne doit le signaler à l'organisation. (Organisateurs ou bénévoles)

ARTICLE 8 : Récompense.

Tous les participants se verront remettre un foulard lors du retrait des dossards.

Aussi à la fin de la journée, chaque enfant qui aura terminé le défi par équipe et effectué toutes les épreuves se verra remettre une médaille de finisher.

ARTICLE 9 : Le Défi : conditions, programme et road book.

Le Défi Sport Famille est un enchaînement d'épreuves associant **plusieurs activités accessibles à tous.**

Cette **manifestation se veut avant tout conviviale et ludique.** Sa pratique permet **aux plus jeunes de développer leur motricité et leur sens de l'orientation** dans un environnement urbain et naturel.

Chacune des tranches d'âge suivra un parcours d'une couleur différente.

Chaque parcours représente un niveau de difficulté, les participants doivent effectuer plus ou moins d'activités en fonction de cette difficulté.

Les 3 principales activités retenues pour mesurer le niveau d'effort sont : Run & bike / Course d'Orientation / Canoë

*Chaque activité est **adaptée et accessible pour tous.***

▶ **Parcours Vert : 6-8 ans** / 4 km Run & bike / 1 parcours CO / 1 parcours canoë avec 1 balise

▶ **Parcours Bleu : 9-11 ans** / 8 km Run & bike / 2 parcours CO / 1 parcours canoë avec 2 balises

▶ **Parcours Rouge : 12-15 ans** / 15 km Run & bike / 3 parcours CO / 1 parcours canoë avec 3 balises

Voici une présentation de chaque activité : (toutes les activités se déroulent en duo ou trio)

1- Run & bike ou VTT: l'adulte est en course à pied et l'enfant vététiste, équipé de son propre vélo et de son casque personnel. L'équipe part en même temps sur un parcours déterminé à l'avance, qui lui permet de rallier divers lieux d'activité. Obligation pour le vététiste et le coureur à pied de rester en permanence ensemble. Respect du code de la route. **Possibilité cette année que chaque participant soit à vélo. Chacun devra être équipé de son propre vélo et de son casque personnel.**

2-Course d'orientation : Sur chaque site, retrouvez les différentes balises en un minimum de temps ! Par ailleurs, sur l'ensemble du parcours, poinçonnez vos balises en suivant votre feuille de route.

3- Canoë : le but est de réaliser une course d'orientation sur l'eau à proximité de la base Mâtel Sports Canoë Kayak et de distance variable en fonction des âges. *Attestation scolaire du savoir nager ou test d'aisance aquatique obligatoire pour le participant mineur. Le participant majeur attestant lui-même savoir nager.*

4- Parcours aventure : un parcours à multi-sensations, où le principe est de le réaliser en équipe, le plus rapidement possible. On part ensemble, on arrive ensemble.

5- Tir à l'arc : encadrée par l'Arc Club Roannais, le principe est simple : viser le mieux possible les cibles à différentes distances en fonction de l'âge.

6-Parcours énigmes : un parcours à découvrir et à élucider sur l'Esplanade des Bords de Loire sur le thème des JO.

7-Basketball : Jeu d'adresse et de précision autour de petits défis à réaliser

8-Molky : Jeu d'adresse et de précision autour du jeu Norvégien

9-Disc golf : basée sur les règles du golf. Le but est d'atteindre avec un frisbee une cible qui fait office de « trou ». Le parcours se fera en 3 trous du Parc de Varennes. Chaque membre de l'équipe aura un disque en sa possession et devra comptabiliser le moins de lancers possible pour atteindre chaque cible.

10-Foot golf : basée sur les règles du golf. Le but est d'atteindre avec un ballon de football un trou. Le parcours se fera en 3 trous au complexe sportif Mallevall. Chaque membre de l'équipe aura un ballon en sa possession et devra comptabiliser le moins de tirs possible pour atteindre chaque cible.

11-Laser Run : encadrée par la Direction de la Vie Associative et Sportive, vous pourrez découvrir et vous essayer à cette nouvelle pratique.

Road Book : *Pour le bon déroulement, toutes les équipes recevront quelques jours avant l'événement un road book qui précisera l'ensemble des informations pratiques sur leur parcours et les activités proposées. Pour une meilleure fluidité sur ce Défi, les équipes seront réparties au départ sur les différentes activités de manière aléatoire. Chaque équipe effectuera les activités en suivant une feuille de route remise lors du retrait des dossards.*

Le programme prévisionnel

09h : **Accueil des participants**/ café/jus de fruits et remise des dossards

09h45 : Briefing : consignes et règles à respecter

10h : **Départ des 1ers participants sur chaque épreuve**

12h : Pique-nique tiré du sac et partagé dans le parc des Bords de Loire

13h45 : Briefing : rappel consignes et règles à respecter

14h00 : **Reprise des épreuves**

16h : Fin des épreuves

16h15 : Goûter offert

16h30 : **Remise des médailles de finisher – Clôture**

ARTICLE 10 : Respect de l'environnement.

Il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le site. Les zones de ravitaillement sont pourvues de poubelles prévues à cet effet. Elles doivent être impérativement utilisées par les participants. Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser.

ARTICLE 11 : Restauration / Pique-nique / Ravitaillement.

L'accueil se fera au kiosque Ville de Roanne situé au cœur de l'esplanade des Bords de Loire autour d'un café, jus de fruits. Le goûter de fin de Défi y sera également offert.

Le pique-nique de midi reste à la charge des participants. (Possibilité de pique-niquer sur place, aire aménagée) *Une petite restauration sur place sera possible.*

Les participants auront la possibilité de se ravitailler en eau au kiosque Départ tout au long de la journée.

ARTICLE 12 : Tenue vestimentaire.

Il est vivement conseillé aux participants **de porter une tenue sportive adéquate** et adaptée aux conditions météorologiques.

Aucune responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée en cas de dégradation du matériel personnel. Il est recommandé que chaque équipe soit munie d'un petit sac de « *type de survie* » avec gourde d'eau, barres céréales ou pâtes de fruits, crème solaire...

Le port de bijoux est vivement déconseillé (bagues, colliers, boucles d'oreille ...) et est susceptible de générer des blessures graves.

ARTICLE 13 : Equipement obligatoire et Règles à respecter.

- Vélo de type VTT recommandé et port d'un casque homologué, à coque rigide et sanglé, obligatoire pour l'enfant vététiste, (*après l'épreuve de Run & bike, vous aurez la possibilité de ranger votre vélo dans un parc à vélo sécurisé et aménagé pour l'occasion*)
- Respect des règles et consignes sur chaque activité proposée et encadrée par les associations sportives roannaises partenaires du Défi.

ARTICLE 14 : Secours.

Un service d'assistance médicale est assuré par des unités de secours mobiles de la **Protection Civile, ADPC 42, Antenne locale de Roanne.**

Ces derniers sont alertés, en cas de besoin, par les signaleurs répartis sur les parcours et équipés d'émetteurs radios. Sur avis médical, l'organisation se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer du parcours toute personne qu'elle juge inapte à continuer l'épreuve. Tout participant faisant appel à un médecin ou secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions.

En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés. Si vous trouvez au cours d'une épreuve quelqu'un qui semble en difficulté, il est important de le signaler aux bénévoles présents tout au long du parcours.

En cas d'urgence éventuelle, deux numéros de téléphone vous seront transmis sur la feuille de route.

ARTICLE 15 : Consignes.

Vous aurez la possibilité de laisser votre sac dans un espace Consignes qui sera sécurisé tout au long de la journée.

ARTICLE 16 : Couverture photos et audiovisuelles.

Du fait de son engagement, chaque participant déclare avoir pris connaissance et accepte les dispositions légales et réglementaires relatives au droit de reproduction publique par l'image de l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

Par ailleurs, un stand photo libre-service et gratuit « ZIGOBOS » sera à disposition des participants dans la zone de départ de 9h à 11h.

ARTICLE 17 : Parkings.

Différentes zones de parking seront indiquées et à votre disposition aux abords du site.

ARTICLE 18 : Assurance / Responsabilités.

Concernant la responsabilité civile, l'Agence Week&sport organisatrice est couverte par **une police d'assurance professionnelle N°7369672 D chez MAIF PRO.**

Les participants sont tenus d'avoir une police d'assurance Responsabilité Civile garantissant leur responsabilité tant vis-à-vis des tiers, que vis-à-vis des installations fournies par l'organisation pour tout dommage où leur responsabilité se trouverait recherchée ou engagée.

Conformément au règlement général, tout participant déclare renoncer à tout recours de lui-même ou de ses assureurs, contre l'organisateur, les prestataires et les partenaires de l'organisateur et leurs assureurs pour tout dommage direct ou indirect que ces derniers pourraient occasionner à lui ou à ses biens, ainsi qu'à ses préposés.

Par ailleurs, les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux vols et/ou accidents éventuels, aussi bien corporels que matériels (véhicule par exemple).